



**Conseil économique
et social**

Distr.
GENERALE

E/CN.4/2005/NGO/65
11 février 2005

ANGLAIS, ESPAGNOL ET
FRANÇAIS

COMMISSION DES DROITS DE L'HOMME
Soixante et unième session
Point 14(b) de l'ordre du jour provisoire

GROUPES ET INDIVIDUS PARTICULIERS: MINORITES

**Exposé écrit* par l'Organisation de Defense des Victimes de la Violence, organisation non
gouvernementale dotée du statut consultatif spécial**

Le Secrétaire général a reçu l'exposé écrit suivant, qui est distribué conformément à la
résolution 1996/31 du Conseil économique et social.

[31 janvier 2005]

* Exposé écrit publié tel quel, dans la/les langue(s) reçue (s), sans avoir été revu par les
services d'édition.

La Déclaration Universelle des Droits de l'Homme a été octroyée à l'humanité le 10 décembre 1948 avec la reconnaissance de la dignité inhérente ainsi que du droit égaux et inaliénable de l'ensemble des membres de la famille humaine, ces droits étant les fondations de la liberté, de la justice, et de la paix dans le monde.

Les 30 articles de ladite déclaration sont les fondements de « tous les droits de l'homme pour tous ». Aucun de ces articles ne doit être ignoré. Aucun pays n'a le droit de ne pas respecter un de ces articles à cause de la présence de lois nationales, des traditions, ou encore de religion. Malgré cela, presque l'ensemble des pays du monde ignorent ou violent un ou plusieurs des articles de cette Déclaration.

Malheureusement, 4 ans après être entré dans le nouveau siècle et millenium, le monde actuel n'est ni meilleur ni plus sûr comparé à n'importe quelle période de l'histoire de l'humanité. Le terrorisme, les guerres et les conflits, la pauvreté, les maladies, continuent d'être monnaie courante dans toutes les régions du monde. Un des nombreux groupes qui sont vulnérables à ces réalités sont les minorités ethniques et religieuses.

De nouveau en 2004, nous avons été les témoins d'attaques religieuses sectariste au Pakistan. Les mosquées Chiites ont en effet été la cible d'attaques et plusieurs fidèles ont été tués. Dans ces précédentes déclarations, l'ODVV avait fermement invité le gouvernement Pakistanais à prendre les mesures nécessaires afin d'éviter l'occurrence de ce type d'attaque, cependant et malheureusement, il semble que ce gouvernement n'ai pas fait le nécessaire pour protéger ses propres citoyens.

L'invasion de l'Iraq, l'occupation qui l'a suivit, ainsi que la présence continue de troupes étrangères affirmant la mainmise du pouvoir à la fin du mois de juin de l'année précédente, a laissé le pays dans un état d'anarchie et de non-loi. Les insurgés continuent de semer le chaos, la mort et la destruction dans l'ensemble de l'Iraq, et cela dans presque toutes les villes.

Nous avons été les témoins d'attaques quotidiennes terrifiantes au sein de l'ensemble du pays. Des images insoutenables de décapitations d'otages ont été diffusées par les terroristes sur leur propre site internet, bandits qui n'ont absolument aucun respect pour la vie. Ce fait a été à nos yeux été confirmé lorsque nous avons vu l'activiste humanitaire Margaret Hassan prise en otage et finalement être brutalement tuée.

De nouveau l'année dernière, en Iraq, nous avons observé des attaques terroristes spécifiques visant la communauté chrétienne d'Iraq. Cinq églises ont été bombardées lors d'attaques coordonnées perpétrées à l'aube. Heureusement, cette attaques ne firent pas de victimes ; cependant, les lieux de cultes chrétiens ont été considérablement endommagés.

En raison de la couverture médiatique extensive de l'ensemble de ces attaques terroristes et de ces décapitations d'otages, le reste du monde reçoit par inadvertance une mauvaise image et interprétation de l'Islam. Le monde musulman dans son ensemble n'a rien de bon à dire concernant les terroristes ou les insurgents qui n'ont

aucune considération pour les individus qui n'appartiennent pas à leur milieu (Margaret Hassan). La personne moyenne vivant dans un pays d'Occident considère de façon erronée que l'Islam est une religion violente qui n'a aucun respect pour la vie humaine.

Au Soudan, une campagne clairement appuyée par l'Etat ainsi qu'une purification ethnique était en cours d'exécution durant la majeure partie de l'année 2004. Les milices soutenues par les gouvernements arabes ont continué expulser la population de la région de Darfour hors de leurs maisons, villages, et villes. Quelle en fut la raison ? Ils étaient différents... !

En Thaïlande, à la fin du mois d'avril de l'année dernière, un groupe de Musulmans extrémistes a lancé des attaques sur un poste de police. Au cours de la bataille qui a suivi, plus d'une centaine d'attaquants, ainsi que certains policiers et d'autres personnes ont trouvé la mort.

La violence sectariste a également montré son visage au sein de certains pays européens. En Espagne, les bombardements des voies ferrées de Madrid ont révélé de façon terrifiante que même l'Europe n'était pas en sécurité face aux attaques terroristes fondamentalistes. En France, des cimetières Juifs et Musulmans ont été sacagés de la façon la plus révoltante. En Hollande, un réalisateur descendant direct du célèbre peintre Vincent Van Gogh a été tué par balle et poignardé à mort par un fondamentaliste islamique ; cela à cause d'un documentaire que ce dernier avait réalisé sur le thème de la femme dans la société islamique. En réponse, plusieurs écoles islamiques ainsi que des mosquées ont été attaquées et brûlées.

Ceci est malheureusement dû à des actions d'individus qui ne sont qu'un nombre infime dans le monde musulman.

En Russie, il y a eu également une attaque à la bombe à Moscou, où deux avions de passagers ont explosé dans le ciel de Russie. Cependant, le plus brutal acte de terrorisme a eu lieu dans la ville de Beslan, située au sud de la Russie, où une école pleine d'élèves, de parents, et de professeurs a été prise en otage par des terroristes. Le siège s'est terminé par la mort de centaines d'enfants et d'adultes innocents.

L'action de ces bandits, car ils ne peuvent être qualifiés autrement, a eu pour conséquence une augmentation de la souffrance des Musulmans et des autres minorités ethniques dans les pays occidentaux. La même chose peut être dite concernant l'augmentation de l'anti-sémitisme en Occident. Ceci est directement dû aux brutales actions du gouvernement Israélien au sein des Territoires Occupés.

En République Islamique d'Iran, au cours des 25 ans ayant suivi la Révolution Islamique, la situation des minorités religieuses s'est dans un certain sens améliorée. La liberté de suivre leurs cérémonies religieuses ainsi que de recevoir une éducation religieuse dans leur langue maternelle, et l'égalité concernant l'argent du sang (diyeh) avec les Musulmans représentent certaines des améliorations obtenues par ces groupes de la société iranienne. Les questions de la Ghessas (rétribution), de l'héritage, de l'emploi dans le service public et au sein des forces armées, de la discrimination au sein du système éducatif supérieur (université), sont cependant des questions que le

gouvernement iranien peut facilement résoudre avec l'aide des organisations non gouvernementales locales et nationales.

En tant qu'organisation défendant les droits de l'homme et du citoyen, l'Organisation de Défense des Victimes de la Violence déclare être prête et affirme sa volonté à travailler de près sur tout les aspects concernés afin d'éliminer ces problèmes.

L'Organisation de Défense des Victimes de la Violence (ODVV) croit que la paix, la justice, et le respect des autres minorités ethniques et religieuses sont les conditions pour qu'il existe un jour un monde sans guerre et sans conflit dans le futur.

Nous, au sein de l'ODVV, appelons fermement tous les gouvernements à respecter le contenu de la Déclaration de l'Assemblée Générale des Nations Unies relative à l'Élimination de Toutes les Formes de la Violence Basée sur la Religion ou les Croyances (36/55, Adoptée le 25 novembre 1981), ainsi que la Déclaration relative aux Droits de la Personne Appartenant à une Minorité Nationale, Ethnique, Religieuse, ou Linguistique (47/135, Adoptée en décembre 1992).

L'ODVV appelle les Nations Unies à considérer sérieusement les faits mentionnés, ainsi qu'à prendre des mesures rapides et efficaces afin d'assurer que les minorités ethniques et religieuses sont protégées dans tous les pays dans lesquels elles vivent. L'ONU doit remplir son rôle tel qu'il était envisagé par ceux qui ont nourri l'idée de son existence.
